

Mon cancer de la prostate va être traité par curiethérapie

Docteur Laurence SANTINI-GARCIA

Adresse du site : www.docvadis.fr/laurence-santini



Validé par

le Comité Scientifique Oncologie

Le cancer localisé de la prostate peut bénéficier de plusieurs types de traitement dont la curiethérapie.

Je vais être traité par curiethérapie, qu'est-ce que c'est ?

La curiethérapie, ou brachythérapie, repose également sur la technique des rayons. Toutefois, dans ce cas, les rayons radioactifs sont émis par une source implantée directement dans la tumeur. Des grains ou petits fils de substance radioactive (iode ou iridium), dont le nombre varie en fonction de la taille de votre tumeur, sont introduits sous contrôle échographique à l'intérieur de votre prostate à l'endroit de la tumeur. Ces implants resteront à demeure (implants permanents) ou non (implants temporaires) dans votre organisme.

Pourquoi cette technique m'est-elle proposée ?

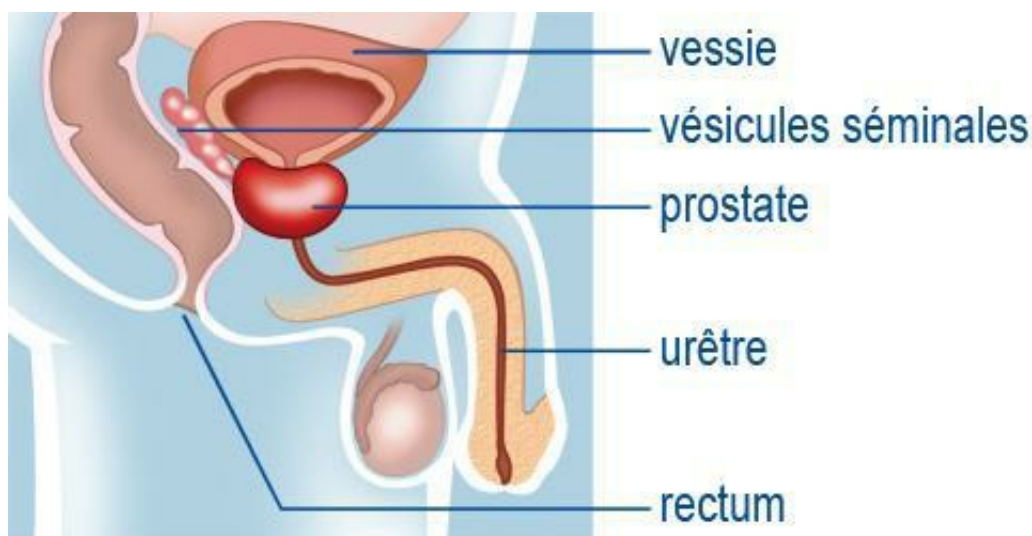
La curiethérapie ne peut être proposée que si votre prostate est de petite taille et votre cancer très localisé.

Comment se déroule une curiethérapie ?

Une première étape consiste en un repérage lors d'une échographie endo-rectale. Lors de cet examen, qui dure environ une demi-heure, une sonde échographique est positionnée dans le rectum et une sonde urinaire dans l'urètre.

Des grains ou petits fils de substance radioactive sont introduits sous contrôle échographique à l'intérieur de votre prostate à l'endroit de la tumeur

Les images échographiques obtenues permettent de décider du lieu d'implantation. Dans un second temps, environ une semaine après, se déroule la phase de l'implantation. La pose des implants nécessite une hospitalisation, généralement d'une durée de deux jours. Cette intervention se déroulant sous anesthésie générale, vous devez rester à jeun à partir de la veille au soir, minuit. Vous serez examiné par un médecin anesthésiste quelques jours avant l'hospitalisation. Cette consultation pré-anesthésique est nécessaire. Elle permet au médecin de prendre connaissance de tous les éléments médicaux vous concernant, afin de réaliser l'anesthésie en toute sécurité. A cette occasion, le médecin vous informera des risques liés à l'anesthésie. Vous pourrez lui poser des questions. Une sonde urinaire sera mise en place lors de l'intervention et retirée le lendemain matin. Dans le cas d'implants temporaires, ils sont généralement déposés en piquant dans le périnée (c'est-à-dire sous les bourses) : il n'y a donc pas d'incision ou de cicatrice. Si les implants sont permanents, ils deviennent rapidement non-radioactifs au cours du temps. Habituellement, un scanner de contrôle est effectué un mois après.



Des grains ou petits fils de substance radioactive sont introduits sous contrôle échographique à l'intérieur de votre prostate à l'endroit de la tumeur

Quelles peuvent être les conséquences de ce type de traitement ?

La faible activité radioactive des implants fait que vous ne courez pas de risque d'irradiation, ni n'en présentez pour votre entourage. Toutefois, il est préférable, pendant quelques mois, que vous utilisiez un préservatif lors de vos rapports sexuels. Pendant trois mois, vous pouvez aussi remarquer de fréquentes envies d'uriner, des sensations de blocage ou de brûlure en urinant. Ces signes d'irritation urinaire disparaîtront avec un traitement anti-inflammatoire. Il n'y a quasiment pas de risque d'incontinence urinaire, mais le risque d'impuissance est possible. Si c'est votre cas, parlez-en à votre médecin, des médicaments efficaces existent.

J'ai un cancer de la prostate, mais aucun traitement,

pourquoi ?

Certains cancers de la prostate évoluent très lentement, sans provoquer de symptômes gênants. Dans ce cas, une simple surveillance de l'évolution du cancer est envisagée. En fonction de l'évolution de votre tumeur, un traitement pourra vous être ensuite proposé.

Il existe souvent plusieurs solutions pour une même situation.

Les différents traitements ont leurs avantages et leurs inconvénients. Après discussion avec votre médecin, la décision finale sera concertée et dépendra :

- de paramètres médicaux liés à votre cancer et à votre état de santé,
- de vos attentes et de vos préférences.